

Avis de Course
Critérium du Bassin de la Gironde
12 juin 2022
Lac de Hourtin
Club Voile HOURTIN MEDOC
Garde : 5B

1. Règles :

La régata sera régie par :

- Les règles d'initiation à la Régate (RIR)
- Le présent avis de course.
- Le règlement « Critérium » du CDV33.

2. Admissibilité et inscription :

2.1 La régata est ouverte à toutes les séries suivantes.

- B293D pour les planches à voile.
- Optimist « Ecole ».
- Optimist
- Open-Skiff.

2.2 Les concurrents résident en France doivent présenter au moment de leur inscription, leur licence FFVoile « Compétition » valide, ou bien une licence « Pratiquant » ou « Adhésion » accompagnée d'un certificat médical de moins d'un an portant la mention « apte à la pratique de la voile en compétition » pour les majeurs et/ou accompagnée d'un questionnaire de santé pour mineur dûment rempli, ainsi que d'une autorisation parentale, les deux signés par les parents pour les mineurs.

3. Droits à payer :

Les droits requis sont les suivants : Gratuits.

4. Programme :

4.1 Confirmation d'inscription : 10h à 12h le 12 juin.

4.2 Heure du briefing : 13h15.

4.3 Heure du premier signal d'avertissement : 14h.

5. Classement :

5.1 Le système de classement est dit à minima : le premier a 1 point, le second 2 points, etc...

5.2 Pour les ex-aequo, c'est le nombre de meilleures places qui est pris en compte et si besoin encore, c'est le classement de la dernière course qui départagera les ex-aequo.

5.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) ou qui n'ont pas pris le départ (DNS) recevront le nombre de points égal au nombre des inscrits dans sa classe plus un point.

5.4 Une course suffit pour valider la régata. Dès que trois courses sont validées, le plus mauvais score est retiré.

6. Décharge de responsabilité :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course, ou de rester en course, relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage de matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant qu'après la régata.